

SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION SCOLAIRE (SIVOS) LA FERTE-IMBAULT / SELLES-SAINT-DENIS

Compte rendu

Le Conseil Syndical dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie de La Ferté-Imbault, le 10 octobre 2024 à 17h30, sous la présidence de Madame Isabelle GASSELIN.

Membres présents pour SELLES-SAINT-DENIS :

Madame Christine BOIRE, Madame Annie LE LOUARN membres titulaires, Madame Laurence CATHELIN membre suppléant.

Membres présents pour LA FERTE-IMBAULT :

Madame Isabelle GASSELIN, Présidente – Monsieur Damien NASLIS, Madame Pierrette DUPRE membres titulaires.

Date de la convocation : le 3 octobre 2024

Secrétaire de séance : Monsieur Damien NASLIS

**11-2024 – APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL SYNDICAL INTERCOMMUNAL
A VOCATION SCOLAIRE (SIVOS) LA FERTE-IMBAULT/SELLES-SAINT-DENIS
DU 26 MARS 2024**

Le Compte-rendu du Conseil syndical du SIVOS LFI/SSD du 26 mars 2024 est approuvé par les Membres présents ou représentés du Conseil Syndical.

Adopté par les Membres présents ou représentés

12-2024 – DELIBERATION PORTANT SUR LE SPECTACLE DE FIN D'ANNEE 2024

Arrivé de Madame Pierrette DUPRE, membre titulaire du SIVOS à 17h46

Madame la Présidente rappelle aux membres du Conseil Syndical que le spectacle de fin d'année 2024 pour le RPI LFI/SSD aura lieu cette année sur la commune de SELLES-SAINT-DENIS.

La date fixée pour le spectacle sera le **lundi 16 décembre 2024** à la salle des fêtes de SELLES-SAINT-DENIS

Qu'à cette occasion, un goûter sera également offert par le SIVOS, il comprendra des friandises et des boissons pour les 155 enfants et accompagnateurs;

Madame le Maire, demande à l'assemblée délibérante, d'opérer un choix sur les trois spectacles proposés :

1. Spectacle interactive, présenté par **Sylvain JANIAK (planète mômes)** au tarif de **1000 € TTC** (déplacement inclus et CDS offerts).
2. Spectacle de **Benjamin Magicien (visuel, en musique avec participation)** au prix de **900€ TTC** (déplacement inclus).
3. Spectacle **Bibischott humour magique, ventriloque, fantaisie burlesque** au prix de **800€ TTC** (charges comprises).

Le Conseil syndical à l'unanimité des membres présents ou représentés.

DÉCIDE

- ❖ De porter son choix, sur le spectacle **Benjamin Magicien** Pour un montant de **900 € TTC** lequel sera présenté à la Salle des Fêtes de SELLES-SAINT-DENIS, le lundi 16 décembre 2024.
- ❖ De valider le goûter proposé lequel sera pris en charge par le SIVOS comprenant friandises et boissons proposé aux enfants.

Adopté par les Membres présents ou représentés

13-2024 – DELIBERATION PORTANT SUR LES CADEAUX DE NOËL ANNEE 2024

Madame la Présidente fait part aux Membres du Conseil syndical,

Que 2 devis ont été demandés à EM CREATION pour des pots à crayons personnalisés mixtes pour les deux communes de SELLES-SAINT-DENIS et LA FERTE-IMBAULT pour 155 élèves et accompagnateurs :

1. **Grand pot personnalisé à 9,99 € à l'unité, pour un total de 1548.45 € TTC.**
2. **Petit pot personnalisé à 6.49 € à l'unité, pour un total de 1005.95 € TTC.**

Puis 2 autres devis ont été demandés à Katia FOLTIER infographiste :

3. Pot à crayon translucide personnalisé à 6.77 € à l'unité, pour un total de 1118.35 € TTC (inclus 24 € frais de port et 45 € de frais de maquette).

4. Pot à crayon personnalisé couleur blanc face avec marquage à 9.48 € à l'unité, pour un total de 1.469,40 € TTC.

Une demande de devis a été effectuée par mail en date du 17 septembre 2024 auprès de madame MARIE Louise pour une proposition portant sur des pots à crayons ou boîtes à goûter pour 155 élèves et accompagnateurs.

Madame MARIE Louise ne peut offrir une prestation au prix de 10 € par enfant.

Le Conseil syndical à l'unanimité des membres présents ou représentés.

DÉCIDE

- ❖ DE CHOISIR le devis **N°3** pour les pots à crayons pour **1118.35 € TTC**
- ❖ D'AUTORISER Madame la Présidente à signer le devis **N°3** pour **1118.35 € TTC**.

Adopté par les Membres présents ou représentés

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- Carnaval prévu 16 mars 2025
- Goûter Noël et chocolats
- Père Noël prévu pour le spectacle du RPI

L'ordre du jour étant épuisé,
La séance a été levée à : 18h14
Fait et Affiché le : 15 octobre 2024

La Présidente
Isabelle GASSELIN

